



Feuille de route de fin de l'année universitaire 2023-2024

Dates	Activités pédagogiques
Jeudi 16/05/2024	Arrêt de toutes les activités pédagogiques du deuxième semestre à l'exception des travaux de fin de cycle et de doctorat
Samedi 18/05/2024 au dimanche 26/05/2024	Examens de la Session Normale du deuxième semestre (19/05 non compris)
D'ici jusqu'au 16/05/2024	Saisie des notes CC (TD, TP) sur PROGRES (session contrôle continue sera clôturée le 16/05/2024 à minuit) ^{1,2} .
du 19/05 au 14/06/2024	Saisie des notes des examens finaux sur PROGRES (Correction des copies d'examens, affichage des notes ¹ , consultation des copies ³ , affichage des moyennes finales des matières ¹) 14/06/2024 dernier délai pour clôture de la session PROGRES
08 - 09 juin 2024	Evaluation mémoire de Licence ⁴
10 - 11 - 12/06/2024	Évaluation des mémoires de fin de cycle Master ^{4,5}
13/06/2024	Organisation des jurys de délibérations semestrielles et annuelles de la Session Normale pour les M2 et L3 ¹
14 - 16/06/2024	Traitement des recours de délibération SN (L3+M2) sur PROGRES ⁶
22 - 23/06/2024	Organisation des jurys de délibérations semestrielles et annuelles de la Session Normale pour les L1, L2 et M1 ¹
23 - 25/06/2024	Traitement des recours des délibérations SN (L1+L2+M1) sur PROGRES ⁶
22-23/06/2024	Examens de rattrapage L3
25-27/06/2024	Examens de rattrapage du deuxième semestre (L1, L2 ; M1)
01/07/2024	Organisation des jurys de délibérations semestrielles (S2) et annuelles de la Session Rattrapage pour (L1, L2 ; M1) ¹ .
03/07/2024	Cérémonie de clôture de l'année universitaire et remise des diplômes
Du jeudi 04/07/2024 (soir) au samedi 07/09/2024 (matin)	Vacances d'été

Remarques

¹ Toutes les opérations de remise des notes et de délibérations se feront **exclusivement sur PROGRES, aucun affichage papier n'est accepté** ;

² Le détail des notes des contrôles continus (TD, TP et interrogation, etc.) doit être communiqué aux étudiants par voie électronique, en précisant la formule de calcul de la note final de chaque CC. Les recours sur les notes CC doivent être traités sur PROGRES au plus tard **le 21/05/2024** (pour les promotions de Licence)

³ **Les consultations de copies d'examens de la session normale** sont obligatoires et doivent être programmées et annoncées d'avance. Pas de consultation de copie pour la session rattrapage

⁴ Les programmes des soutenances des mémoires de Licence et Master seront affichés très prochainement ;

⁵ Il est possible de prévoir la programmation d'une soutenance de Master avant le 10/06/2024 si l'encadrant approuve que le travail du mémoire est achevé ;

⁶ Le dépôt des recours par les étudiants et leur traitement par les enseignements se fait **exclusivement** sur PROGRES.